



SMEHE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Mouy

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 060-200093516-20240624-2024_10-DE



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE HERMES ET ENVIRONS

Siège : Mairie de Hermes (60370)
E-mail : smehe60370@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Comité du Syndicat Mixte des Eaux de Hermes et Environs, dûment convoqué, s'est réuni le 24 juin 2024 en salle de conseil de la mairie de Berthecourt, 60 370 BERTHECOURT, sous la présidence de M. Didier POPOT.

Membres présents :

MEMBRES	
En exercice	Présents 10
18	Votants 11

Communes	Délégués
BAILLEUL SUR THERAIN	M. QUENTIER
BERTHECOURT	M. POPOT
HEILLES	
HERMES	M. BALACHE
HONDAINVILLE	Mme BRICHEZ
ROCHY CONDE	M. ROUSSEL
SAINT FELIX	M. LEBEGUE
THURY SOUS CLERMONT	
VILLERS SAINT SEPULCRE	M. WAWRIN
	Et Mme MOREIRA
	Et M. FRIN
	Et M. ROUILLE

Procurations :

Monsieur **BRIGAUD** a donné pouvoir à Monsieur **BALACHE**.

Absents excusés : Messieurs **MAYEUX**, **BRIGAUD** et **JAMBOIS** et mesdames **BORDERES** et **CANDILLON**.

Délibération 2024-10 : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF

Le Président expose que figure, au compte 2762 de l'état de l'actif, la somme de 9 036,65 € (numéro d'inventaire : 90000056501243).

Afin d'apurer ce compte, il y a lieu de prévoir des écritures d'ordre budgétaire par décision modificative.

Par ailleurs, considérant l'obligation pour le syndicat de réaliser un PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux), il convient d'ouvrir une opération pour des frais d'études.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé du Président, à l'unanimité,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 49

Vu la délibération du Comité Syndical n° 06 /2024, du 25 mars 2024, approuvant le Budget Primitif

↳ **décide** la création de l'opération n° 56 intitulée « Réalisation d'un PGSSE » qui sera dotée de 35 000,00 €

↳ **approuve** la décision modificative ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 060-200093516-20240624-2024_10-DE

		FONCTIONNEMENT			
Article	Opération	Dépenses	Recettes	Dé	
6288		- 9 036,65			
675	Chap 042	+ 9 036,65			
2031	56			+ 35 000,00	
21531	49			- 35 000,00	
21531	053			+ 9 036,65	
2762	Chap 040				+ 9 036,65
TOTAL		0,00	0,00	9 036,65	9 036,65

Après en avoir délibéré par 11 voix pour,
➤ **PREND ACTE**

Fait et délibéré à BERTHECOURT par les membres présents,
Le 24 juin 2024

Le Président, **Didier POPOT**

SMEHE
HERMÈS ET ENVIRONS
60370

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération reçue en Préfecture le 27/06/2024 et publiée le 27/06/2024. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens, dans un délai de 2 mois à compter de laquelle elle est devenue exécutoire.

Le Président
Didier POPOT

SMEHE
HERMÈS ET ENVIRONS
60370